

L'économie sociale comme objet de recherche

Claude Gauvreau

«Les coopératives d'habitation, les cuisines collectives ou les Centres de la petite enfance sont autant d'entreprises ou de services pas comme les autres qui prouvent que les citoyens, au Québec, peuvent se mobiliser pour réaliser certaines de leurs aspirations. Ils font aussi partie de ce que l'on appelle désormais l'économie sociale», souligne Marie Bouchard, titulaire de la nouvelle Chaire de recherche du Canada en économie sociale et professeure au Département d'organisation et ressources humaines. L'économie sociale est en effet une expression maintenant largement répandue et pourtant son rôle, sa mission, ses caractéristiques sont encore relativement méconnues.

Reconnue pour son leadership tant dans le milieu universitaire que communautaire, Marie Bouchard s'intéresse à la problématique de l'économie sociale depuis les années 70. Elle a aussi contribué, il y a trois ans, à la création à l'UQAM d'un programme d'études unique au Québec, celui de MBA pour cadres en entreprises collectives.

«Dans son plan stratégique de recherche, l'UQAM a identifié l'économie sociale comme une de ses cibles spécifiques de développement», de rappeler Mme Bouchard. «On sait que l'Université peut déjà compter sur le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), ainsi que sur l'Alliance de recherche universités et communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Ces deux regroupements, dont je suis également membre, rassemblent une masse critique de chercheurs de l'UQAM et de partenaires. Pour ma part, je tenterai, dans le cadre de mes travaux, de contribuer à l'avancement des connaissances en ce qui concerne la place et le rôle des innovations dans l'économie sociale», explique la chercheuse.

Modèle coopératif

Au fond, l'économie sociale a émergé avec le capitalisme industriel



Photo : Michel Giroux

Marie Bouchard, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale.

à travers les premières coopératives, même si l'expression n'existait pas encore à l'époque, affirme Marie Bouchard. «Au Québec, on dirait qu'elle est apparue d'un seul coup il y a quelques années. Pourtant, dès la décennie 70, le Québec s'est orienté vers un modèle coopératif qui valorisait la démocratie participative en favorisant l'expression d'une pluralité de voix dans les instances décisionnelles. Aujourd'hui, il est fréquent de voir des usagers ou des travailleurs siéger au conseil d'administration d'entreprises d'économie sociale.»

Selon Mme Bouchard, l'économie sociale est d'abord un projet de développement différent qui vise à donner à la population l'accès le plus large et le plus équitable possible à un éventail de services. «Dans ce secteur, on tente de revaloriser le

rôle et la place du social dans la vie économique tout en accordant la primauté aux principes de coopération et d'association», souligne-t-elle. «L'objectif des entreprises d'économie sociale est de servir leurs membres ou la collectivité. Évidemment, elles ont des activités marchandes et recherchent la rentabilité. Mais à la différence des entreprises capitalistes, elle ne visent pas un profit pour des actionnaires qui sont prêts à retirer leur capital dès que surgissent des difficultés.»

Marie Bouchard entend privilégier deux terrains d'étude. D'abord, les services de proximité (logement social communautaire, aide domestique, centres de la petite enfance, etc.) qui profitent directement aux bénéficiaires et aux usagers. Ensuite, les services axés sur l'aide à la création

d'entreprises. «C'est le cas des Corporations de développement économique communautaire (CEDEC), des Fonds de développement, ou des groupes de ressources techniques tels ceux en habitation communautaire qui aident les citoyens à créer leurs propres coopératives afin de prendre en charge leur milieu de vie.»

Dispositif de veille

L'innovation dans l'économie sociale occupera aussi une place centrale dans les recherches de Marie Bouchard. «L'innovation sociale est souvent rattachée à un produit ou à un service et à son processus de production ou de gestion. Prenons l'exemple des garderies populaires au Québec qui n'ont pas été créées par l'État mais par les travailleuses elles-mêmes. Ces dernières ont mis

sur pied des conseils de parents pour qu'ils aient leur mot à dire en matière de pédagogie auprès des enfants. Pensons également aux cuisines collectives qui sont un service nouveau répondant à un besoin économique, celui de s'alimenter à un prix abordable, tout en permettant aux gens qui y travaillent de briser leur isolement. Que produisez-vous leur ai-je demandé ? On produit de la fierté, ont-ils répondu. Bref, l'innovation réside dans le fait de mettre en lien direct des producteurs et des usagers dans un rapport d'égalité.»

Marie Bouchard vise à créer un dispositif de veille pour mieux faire connaître les innovations provenant de la société civile et des mouvements sociaux, au Québec comme ailleurs dans le monde. «Il s'agira de colliger les informations et de recenser les avancées théoriques, de renforcer les liens au sein du réseau de l'économie sociale et entre ce dernier et celui de la recherche universitaire. En d'autres termes, constituer une fenêtre québécoise ouverte sur le monde.»

La chercheuse s'intéressera enfin au financement des entreprises d'économie sociale qui éprouvent souvent des difficultés à obtenir un soutien sur le marché privé des capitaux. «Sans aller jusqu'à sacrifier leur autonomie, ces entreprises ont besoin que l'État appuie une partie de leurs activités, d'autant plus qu'elles remplissent un rôle complémentaire en fournissant des services d'intérêt général.»

Marie Bouchard est convaincue qu'un secteur d'économie sociale dynamique ne peut que contribuer à des transformations sociales. Toutefois, ajoute-t-elle, il importe de mieux saisir ce qui fait sa spécificité. «C'est par le dialogue et l'ouverture entre des chercheurs de différentes disciplines et par la collaboration avec les partenaires du milieu que l'on parviendra à mieux comprendre son rôle et sa portée •